

Arrêté ministériel portant désignation des membres de la Commission d'agrément

A.M. 11-09-2013

M.B. 25-09-2013

Modification :

A.M. 14-03-2014 - M.B. 13-05-2014

La Ministre de l'Aide à la jeunesse,

Vu le décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse, tel qu'il a été modifié, notamment son article 46;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 12 novembre 1991 déterminant le fonctionnement de la Commission d'agrément, tel que modifié par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mars 1999 relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi des subventions pour les services visés à l'article 43 du décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse;

Considérant qu'il convient de désigner de nouveaux membres effectifs et suppléants pour un terme de six ans;

Considérant les candidatures reçues,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres effectifs et suppléants de la Commission d'agrément pour un terme de six ans :

	Organismes mandatant	Membres effectifs	Membres suppléants
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 1 ^o	Services agréés de protutelle	Anne VAN NIEUWENHUISE	Martine BALBOURG
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 2 ^o	Cour d'appel	Pierre-André WUSTEFELD	
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 3 ^o	Directeurs de l'Aide à la jeunesse	Dominique MOREAU	Danielle LECLERCQ
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 3 ^o	Directeurs de l'Aide à la jeunesse	Geneviève ISAAC	Annick DEPAULD
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 4 ^o	Conseillers de l'Aide à la jeunesse	Jean-Marie DELCOMMUNE	Martine COLPAINT
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 4 ^o	Conseillers de l'Aide à la jeunesse	Allal MESBAHI	Aziz HALOUI
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 5 ^o	Union francophone des magistrats de la jeunesse	Michèle MEGANCK	Pierre-André HALLET
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 6 ^o	Section sociale SAJ	Dany MAHIEU	Céline DURIEU
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 6 ^o	Section sociale SPJ	Sandrine MAUREL	Anne DUWEZ



	Organismes mandatant	Membres effectifs	Membres suppléants
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 7 ^o	Services de placement familial	Marcel GEENEN	Xavier VERSTAPPEN
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 8 ^o	Services non résidentiels	Anne GHISLAIN	Xavier JANNE
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 8 ^o	Services non résidentiels	Christiane COPPE	Philippe LESNE
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 8 ^o	Services non résidentiels	Yves KAYAERT	Cécile PONTUS <i>[modifié par A. 14-03-2014]</i>
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 8 ^o	Services non résidentiels	Christine BOYEN	Olivier HUYBRECHTS
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 8 ^o	Services non résidentiels	Benoît MOURY	Céline WILLEMYNS
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 8 ^o	Services non résidentiels	Daniel VANTOMME	Géraldine FIEVEZ <i>[modifié par A. 14-03-2014]</i>
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 9 ^o	Organismes d'adoption	Geneviève GILSON	Sabrina MARTIN
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 10 ^o	Institutions offrant un hébergement aux jeunes	Michel AMAND	Jean-Christophe SCHOREELS
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 10 ^o	Institutions offrant un hébergement aux jeunes	Monique DESCHAMPS	Odette HANNEUSE
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 10 ^o	Institutions offrant un hébergement aux jeunes	Robert DETHIER	Thierry VERDEYEN
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 11 ^o	Organisations représentatives des travailleurs du secteur privé	Anne-Marie MALBURNY	Elvis BLERET
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 11 ^o	Organisations représentatives des travailleurs du secteur privé	Maria TANSELLA	Denis EYCKMANS
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 11 ^o	Organisations représentatives des travailleurs du secteur privé	Alexandre LIEFOOGHE	Barbara LEDUC
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 12 ^o	Direction générale de l'Aide à la jeunesse	Michel NOEL	Elise REBUFFAT
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 12 ^o	Direction générale de l'Aide à la jeunesse	Claude VANWESEMAEL	Nathalie BAUGNET
Article 46, § 1 ^{er} , alinéa 2, 13 ^o	Représentant du Ministre	Elodie VANDENBROUCKE	Denis VAN DOOSSELAERE

Article 2. - M. Dominique Moreau est désigné comme président de la Commission d'agrément. M. Claude Vanwesemael est chargé du secrétariat de la Commission d'agrément.

Article 3. - Le présent arrêté produit ses effets le 12 septembre 2013.

Bruxelles, le 11 septembre 2013.

Mme E. HUYTEBROECK

